



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

MISSION permanente de la Suisse
auprès des Nations Unies à New York

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations
in New York

Seul le texte prononcé fait foi

65^{ème} session de l'Assemblée générale

55^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la
vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes et l'an 2000 : égalité, développement et paix,
développement et paix pour le XXI^e siècle »**

Déclaration prononcée par

Jean-Daniel Vigny
Chef de la Délégation suisse

Check against delivery

65th Session of the General Assembly

55th Session of the Commission on the Status of Women.

**Follow-up to the Fourth World Conference on Women and to the
twenty third special session on the status of women
"Women 2000: equality, development and peace for the
twenty-first century"**

Statement by

Jean-Daniel Vigny
Head of Swiss Delegation

New York, le 28 février 2011

Monsieur le Président,

La Suisse reconnaît que l'accès à l'école et à l'instruction, à la formation et à un travail décent est fondamentalement une condition sine qua non de l'égalité des droits et de l'autonomie de tout être humain, quel que soit son sexe, mais aussi la base d'un développement durable, équilibré et équitable comme dans le monde entier. Notre pays est convaincu que les jeunes générations – en particulier les filles et les jeunes hommes – sont appelées à jouer un rôle capital dans la promotion de l'égalité des sexes.

En matière d'accès à l'éducation et à la formation, soit ouvert sans restrictions aux deux sexes, le choix d'une formation n'est pas obligatoire, d'une branche d'études et une profession ou toujours limité, marqué par l'appartenance sexuelle, principalement en raison de stéréotypes, mais aussi par des mesures pour promouvoir la parité :

Sur le plan national, dans le cadre de la formation professionnelle, la Suisse met à disposition des fonds pour financer le développement et la mise en œuvre de mesures visant à supprimer les stéréotypes en matière de sexes.

Au niveau des hautes écoles et les universités, la Suisse a établi un plan national avec trois buts : favoriser la promotion des études de science et de technologie par des programmes de mentoring pour les étudiantes ; intégrer les femmes professeurs par la distribution de primes aux meilleures enseignantes et encourager les meilleures enseignantes à faire leur carrière.

La Suisse est convaincue qu'il faut également assurer au niveau de la formation ne se traduit pas automatiquement par un accès égal au marché du travail, ni par des conditions de travail équivalentes. Pour cette raison, nous sommes convaincus qu'un partage égal des responsabilités et, en particulier, un partage équitable du travail, rémunéré équitablement entre hommes et femmes, contribue à améliorer la position des femmes au sein de la société. A ce sujet, il faut constater que

l'analyse économique a longtemps négligé les activités non traditionnelles de la femme en charge et de ses enfants. Les femmes familiales et non remunerées représentent près de 20% de la totalité du travail fourni en Suisse.

Les dernières années ont été marquées par des stratégies et des projets novateurs en matière d'égalité. En particulier, la Suisse a par exemple développé un modèle nommé « **ERGOS** », qui permet aux entreprises de prévoir ce que devraient être les salaires par elles-mêmes et de facturer ainsi le système statutaire résultant de l'écart des salaires. De nombreuses entreprises ont commencé à utiliser ce système. L'Allemagne et le Luxembourg ont déjà développé leur propre version du logiciel. Plusieurs autres pays souhaiteraient l'adopter. La Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg ont organisé le vendredi 25 février un événement en marge de la session du Bureau Commission pour présenter les instruments développés. Ils visent à diminuer les écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

Sur le plan international, les deux principes fondamentaux de la coopération suisse au développement sont d'une part l'accès égal à une éducation de qualité et à la santé des enfants dans une économie sociale au bénéfice de tous et d'autre part l'encouragement de la réussite des filles et des femmes. Ces deux principes orientent le choix des partenariats et des initiatives appuyées par la Suisse. Nous favorisons ainsi divers programmes d'éducation de base, conjointe ou séparée, le développement des conditions de vie des filles, de femmes et d'enfants. Des effets sont également consacrés à l'adaptation des filières d'information renseignées ainsi que de meilleures pratiques dans le cursus scolaire.

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité et la paix, la résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité a été suivie de plusieurs projets dans différents pays et a présenté l'an dernier son second plan d'action national. Ce plan d'action constitue un autre instrument important pour ouvrir aux femmes et aux filles l'accès à des domaines peu traditionnels, comme la sécurité et la sécurité et de paix.

Enfin Monsieur le Président, si je puis me permettre, elle s'engagera en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Initiatives sur la condition féminine, une procédure que traite le Groupe de travail

destinée à cette fin par l'ECOSOC et qui gagne à être mieux connue et plus efficace.

Je vous remercie de votre attention.

Ensuite, il faut faire face à la question des deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Il faut également prendre en compte les deux derniers éléments qui sont :

la nécessité d'adopter un plan d'action dans le cadre du programme de développement social et culturel des Nations Unies.

Mr. President,

As far as Switzerland is concerned, equal opportunities in respect of access to education, training and career paths are crucial to the equality and autonomy of each and every individual, be they female or male. Switzerland is committed to sustainable development within our country and throughout the EU. Our country believes that the young generations and, in particular, girls and young women, are called upon to play a key role in the promotion of gender equality.

Even though in Switzerland access to education and training is open to both sexes without any restrictions, the choice of profession is heavily influenced by the profession is still very much characterized by an individual's gender, due primarily to stereotypes. That is why Switzerland has taken measures that contributes to promote equality:

- According to the Vocational Act, the federal government provides annual funding for the development and implementation of measures to combat gender-specific stereotypes.

- Concerning its universities, Switzerland has established a committee with three main measures: encouraging young women to enter the fields of science and technology by offering matching programs; increasing the number of women professors by rewarding universities for every newly hired, female professor; enhancing mobility by supporting Swiss scientists.

Switzerland believes that the above measures do not automatically lead to equal access to the job market or to equal working conditions. For this reason, Switzerland believes that the sharing of responsibilities, and in particular, the equitable sharing of paid and non-paid work between women and men, contributes towards improving the position of women within society. On this subject, it is clear that economic analysis has long neglected the unpaid care work. Paid and unpaid care work accounts for almost 200% of the time spent in Switzerland.

Over the past few years, innovative initiatives and projects have been launched on the issue of equal wages. Switzerland has for example developed a software known as the EWS (www.ethnica.com), which enables companies to hire more than 50 employees to easily check themselves whether their wage system is in accordance with the Swiss law. In addition, the Swiss government has established an administrative mechanism to develop tools to use of this efficient tool. In Germany and Luxembourg have already developed their own version of this software, and several other countries are interested in adopting it. On Friday 25 February, Switzerland, Germany and Austria organised a side event at the CSW to present the instruments that have been developed to highlight and reduce wage differentials between women and men.

At international level, the two fundamental principles in the field of Swiss development cooperation are on the one hand the equality of access to quality education and training, including the retention within the scholar system and on the other, equal and successful success of girls and women. These principles govern the choice of partners and initiatives that receive support from Switzerland. Our support is implemented in different forms of basic education respectively to the wishes and the living conditions and needs of girls and women. We encourage our partners to adapt training courses to women's needs and taking their aspirations into account.

Implementation of UN Security Council Resolution 1325 on Women, Peace and Security

Switzerland is supporting projects in different countries and, last year, presented its second National Action Plan. This Action Plan is a further key measure for improving access for girls and young women to less traditional or specialist areas, such as peace and security policy.

And finally, Minister Headon, Switzerland will be a member of the Commission in 2013, will develop a strategy to improve procedures of individual communication on the Internet. This procedure is facilitated by a Working Group specifically created for it by ESOCC and aims to be more visible and efficient.

Thank you for your kind attention.